

L'AUTO-ECOLE ESPACE CONDUITE ET SON REGLEMENT INTERIEUR:

1. Interdiction de fumer dans les locaux et dans les voitures.
2. Votre téléphone doit être éteint en cours de code et en leçon de conduite.
3. Respecter les moniteurs, ainsi que les élèves.
4. Respecter les locaux, le matériel, les voitures, la devanture de l'établissement.
5. Respecter les horaires des cours de code et des leçons de conduite, votre moniteur vous attendra 10 minutes au delà la leçon sera annulée et facturée.
6. Tout livre fourni à votre inscription vous appartient, en cas de perte c'est à vous de vous en fournir un.
7. Seront présentés à l'examen de conduite les élèves ayant réussi leur examen blanc. Examen blanc programmé par le moniteur et non par l'élève.
8. L'absence à l'examen sera facturée.
9. En cas d'accident ou d'incendie veuillez suivre les instructions qui se trouve sur le plan d'évacuation.

En cas de comportement de l'élève contraire au règlement de l'auto-école, la direction sera en droit de résilier le contrat.